

Certificat de formation spécifique à la sûreté (Habilitation)

(Convention OMI STCW 2010)

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1700887F — Mise à jour : 15 décembre 2025

Organisme responsable : CEPS FPC

Contenu

Objectifs

- Assurer le maintien des conditions décrites dans le plan de sûreté du navire
- Reconnaître les menaces
- Procéder à des inspections de sûreté régulière
- Utiliser de manière appropriée l'équipement et les systèmes de sûreté

Programme

- Cours théorique illustré de situations réelles
- Mise en situation
- Evaluation des compétences acquises.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Liste des certifications

Certificat de formation spécifique à la sûreté (Habilitation)

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2151527	Présentiel	LORIENT	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1700887F